

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

Paris, le 27 septembre 2021

Primagaz déploie une campagne pour accompagner les particuliers et les professionnels dans leur transition énergétique du fioul vers le biogaz

Alors que 86% des ménages chauffés au fioul ont déjà engagé des réflexions en vue d'un changement d'énergie*, Primagaz lance une campagne d'accompagnement des particuliers et des professionnels dans leur transition énergétique, en les encourageant à passer du fioul au propane et au biopropane. Dans un contexte réglementaire complexe visant à délaisser le fioul pour des solutions plus durables, Primagaz met à disposition de son réseau d'experts (installateurs chauffagistes) des outils d'aide pédagogiques dans le but de faciliter les démarches de ses clients particuliers et professionnels. Cette campagne s'inscrit directement dans le prolongement de la stratégie de l'entreprise qui a pour ambition d'atteindre 100% d'énergies renouvelables en 2040.

Encourager les particuliers et professionnels à réaliser leur transition énergétique

Alors que le gouvernement a annoncé l'interdiction d'installer de nouvelles chaudières fioul pour mi-2022, avec pour objectif sous-jacent le retrait de 300 000 chaudières chaque année, Primagaz met tout en œuvre pour accompagner les particuliers et les professionnels dans leur transition énergétique.

« En tant que pionnier dans la distribution de biopropane en France et acteur économique clé sur le territoire, Primagaz s'engage à accompagner les particuliers et professionnels dans leur transition énergétique. Avec cette campagne, Primagaz souhaite proposer des solutions énergétiques durables, performantes, et en ligne avec les objectifs fixés par le gouvernement dans le Plan de rénovation énergétique des bâtiments. » **déclare Erwan Chauvel, directeur de la stratégie de Primagaz.**

Pour cela, Primagaz s'est entouré d'un réseau d'experts pour proposer à ses clients un accompagnement complet : étude, gestion de l'ancienne cuve, constitution de dossier d'aides, planification et suivi de travaux, livraison, mise en gaz et maintenance citerne.

Un kit d'outils (affiches, x-banner, totems, infographie, plaquette argumentaire, etc.) a été réalisé spécifiquement pour les partenaires installateurs chauffagistes à destination de leurs clients particuliers (BtoBtoC) et professionnels (BtoBtoB) pour mettre en avant l'accompagnement de Primagaz dans leurs problématiques :

- Choix de leur énergie dans le contexte réglementaire actuel
- Retrait / inertage cuve fioul
- Informations et obtentions des aides financières

L'énergie est notre avenir, économisons-la !



1



2

Affiches partenaires pour particuliers (1) et professionnels (2)

Du fioul au biogaz : vers une énergie 100% renouvelable et durable sur le territoire français

Pour les particuliers et professionnels, les intérêts de cette transition sont de trois ordres. Premièrement environnemental, puisqu'à quantités égales, le gaz permet de chauffer davantage que le fioul. En effet, la puissance de chauffe du fioul est de 10 kWh contre 12,7 kWh pour le gaz propane**. En complément, le cycle de vie est plus vertueux pour le gaz propane. Les émissions de CO2 sont réduites de l'ordre de 20% avec le gaz propane et jusqu'à 77%*** pour le biopropane, un biogaz 100% renouvelable****.

La législation permet également de faire appel à des aides financières comme Ma Prim'Renov, CEE ou encore l'Eco Prêt à Taux Zéro*****. A cela s'ajoute l'offre Primagaz Prim'Eazy – destinée au marché des maisons individuelles – qui permet de maîtriser facilement son budget grâce à des prix fixes pendant 3 ou 5 ans*****.

Enfin, Primagaz se rend sur place pour jauger le besoin des usagers, leur apporter des informations utiles sur les étapes de leur conversion vers le gaz et les met en relation avec les partenaires sélectionnés pour eux !

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

Caractéristique du biopropane

Renouvelable - Un biogaz 100% renouvelable, tout aussi performant que du propane standard car possédant les mêmes propriétés.

Durable – le biopropane primagaz est produit à partir de déchets industriels recyclés et d'huiles végétales

EGES – Réduction de 77% de vos émissions de CO2 par rapport au fioul*

Alternative – un pouvoir calorifique supérieur au fioul**

Primagaz souhaite accélérer le passage au biopropane

Depuis plus de 80 ans, Primagaz contribue à fournir de l'énergie sur tout le territoire français. Pour participer à l'atteinte de la neutralité carbone en 2050, Primagaz accélère son ambition en faveur de la transition énergétique en visant à distribuer **100% d'énergie d'origine renouvelable à l'horizon 2040**, afin de proposer des solutions durables et performantes pour l'ensemble du territoire.

En ciblant et en accompagnant principalement les utilisateurs du fioul domestique pour les inciter à passer au biopropane, Primagaz jouera son rôle d'acteur de la transition énergétique. En effet, le biopropane commercialisé par l'entreprise a été reconnu par l'Ademe, comme permettant de réduire de 77% les émissions de CO2 par rapport au fioul***.

D'autre part, les utilisateurs du fioul domestique qui feront le choix de changer d'équipement et de souscrire une offre verte biopropane pourront réaliser des économies d'énergie grâce à des équipements plus performants ce qui est valorisé via le dispositif des Certificats d'Economie d'Energie (CEE). Les Français concernés pourront ainsi réaliser des économies d'énergie avec une solution adaptée à leurs besoins, Primagaz propose de les accompagner directement ou de leur faire bénéficier de son réseau de partenaires.

Pour aller plus loin, l'entreprise travaille à l'élargissement de la panoplie de services à destination de ses clients afin de les accompagner encore plus au quotidien.

A propos de Primagaz

Implantée au cœur des territoires français depuis plus de 80 ans, Primagaz distribue du gaz liquide aux particuliers et aux professionnels. Sa mission : apporter l'énergie indispensable à la vitalité des 27 000 communes françaises non desservies par le réseau de gaz naturel tout en concevant des solutions adaptées à chacun. Engagée pour la transition énergétique, Primagaz a été le premier acteur en France à distribuer du biopropane, une énergie 100% renouvelable issue de la biomasse et à faibles



PRIMAGAZ

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

émissions de CO2. Grâce à un ambitieux programme, et pour la deuxième année consécutive, la performance RSE de Primagaz est évaluée Or par Ecovadis, positionnant l'entreprise dans le top 1% de sa catégorie. Depuis 1999, Primagaz est la filiale française du groupe familial néerlandais SHV Energy, 1er distributeur mondial de GPL avec 30 millions de clients et 14 000 collaborateurs présents en Europe, en Asie, en Amérique Latine et en Amérique du Nord.

*Etude Ipsos pour Primagaz. Avril 2021

**Biopropane : 13,8 kWh/kg. Fioul : 12,7 kWh/kg. Source : www.bilans-geas.ademe.fr

***73% de réduction de CO2 par rapport au propane standard et 77% de réduction de CO2 par rapport au fioul : Base Carbone Ademe, version 20.0 (données France Continentale) : sur l'ensemble du cycle de vie du biopropane (mix annuel)

****Le biopropane est du gaz propane produit à partir de sources d'origine renouvelable et mis à la consommation conformément à la réglementation applicable. Primagaz s'engage au travers d'un dispositif de bilan massique à incorporer dans son réseau de distribution en France la quantité de biopropane commercialisée au client selon les caractéristiques de son contrat (informations disponibles sur www.primagaz.fr/a-propos/biopropane).

www.bilans-geas.ademe.fr.

***** : Plus d'informations sur le site FAIRE : www.faire.gouv.fr

***** Prix fixe hors toutes taxes du gaz (hors évolution des taxes et contributions) pendant la durée initiale d'engagement du contrat (3 ou 5 ans) puis retour au barème.

Contact presse

Romain Charpiot – Agence Confluence
01 40 07 98 27 - romain.charpiot@comfluence.fr

Sarah Mittelette - Agence Confluence
01 85 73 31 53 – sarah.mittelette@comfluence.fr